

Principales décisions du conseil communal

séance du 23 février 2021



Secrétariat

- Le conseil a désigné 5 délégués à l'assemblée générale de l'intercommunale ECETIA : MM. Sarah Hermans, Olivier Mainfroid, Vincent Girboux, Gérard Couronné et Anne Beghin.
- Suite à la démission de Mme Axelle Vanderlinck de ses fonctions de conseillère communale, le conseil a procédé à son remplacement dans les instances suivantes par un conseiller communal de la majorité : intercommunale IMIO (M. Vincent Girboux), intercommunale ISBW et commission communale « santé, bien-être » (Mme Martine Bultot), commission communale des sports (Mme Anne-Sophie Hayois), commission communale de l'accueil (M. Olivier Mainfroid) et commission paritaire locale de l'enseignement (Mme Aline De Groode).

Affaires générales

- Le conseil a approuvé le montant de la participation aux frais pour la prochaine session de « je cours pour ma forme » au montant inchangé de 35 € par personne.
- Le conseil a approuvé les conventions de collaboration avec l'ISBW et le CAPE pour leurs prestations en accueil extrascolaire et pendant les plaines de vacances.
- Le conseil a modifié le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances et prévu un nouveau tarif pour les adolescents pour lesquels des plaines seront organisées pour la première fois cette année pendant les vacances de printemps et d'été. Le prix est fixé à 60 € par semaine pour un adolescent de 12 à 15 ans, et 45 € par semaine pour les adolescents suivants de la même famille. Les prix pour les enfants de 2,5 à 12 ans sont inchangés.
- Le conseil a autorisé la zone de police Nivelles-Genappe à utiliser des caméras ANPR permettant une reconnaissance des plaques d'immatriculation des véhicules.
- Le conseil a autorisé des dépenses faites en urgence par le collège communal sans crédit budgétaire : un supplément de facture de 648 € pour la nouvelle téléphonie, un serveur informatique pour 21.500 € TVAC et un épandeur de sel de déneigement pour 6.655 €.

Transition

- Le conseil a approuvé le règlement pour l'édition 2021 du budget participatif. Plus d'informations dans les pages suivantes.

Travaux

- Le conseil a approuvé l'avant-projet d'amélioration des voiries et égouttage des drèves Nantaise et Micheline à Bousval pour un montant total de 1.354.000 € HTVA dont 758.000 € TVAC à charge de la Ville.
- Le conseil a approuvé le marché de travaux et l'estimation du remplacement du chauffage à la salle omnisport de Genappe pour un montant total estimé à 60.400 € TVAC.

Urbanisme

- Le conseil a marqué son accord pour démarrer une procédure de bornage contradictoire du sentier n° 67 à Bousval.
- Le conseil a autorisé le collège à ester en justice et introduire un recours au conseil d'état en annulation du permis unique octroyé sur recours à Windvision pour l'installation et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes (3 à Nivelles et 3 à Genappe).
- Le conseil a approuvé le projet d'abrogation des schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe et la décision d'exemption de R.I.E.